

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2015 À 19 HEURES

N° 5 - 146 / 2015 : RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ENTREPRISES

L'An Deux Mille Quinze, le 12 novembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 12 novembre 2015 à 19 heures en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Marie-Louise AT), Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL (pouvoir de France GERBAL-MÉDALLE), Enrico SPATARO, Odile LACAZE (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Patrice BÉDIER, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir à Bruno CRUSEL), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Najat DELPEYRAT, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Stéphane BARDY.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

Présents : 49

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2015

18 NOV. 2015

N° 5 - 146 / 2015 : RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ENTREPRISES

Pilote – Ressources Humaines

Monsieur Dominique SANCHEZ, rapporteur

En 2010, un poste de responsable entreprises et recherche a été créé au sein du service développement économique afin de permettre à l'agglomération albigeoise de développer l'activité économique à l'échelle de son territoire notamment dans la mise en œuvre effective de projets et l'accompagnement à la création et au développement d'entreprises. Un agent fonctionnaire d'Etat a été recruté sur ce poste par voie de détachement. Au cours de ces cinq dernières années, il a entre autres, suivi le projet de création de la Technopole destinée à générer de l'activité économique à travers l'Innovation.

Suite au départ de cet agent en juin dernier, et afin de permettre à l'agglomération d'Albi de rester l'acteur de référence économique à l'échelle du territoire via l'accompagnement de projets d'entreprises, l'appui à la commercialisation de l'offre de l'agglomération, le développement du transfert de technologie et de l'économie sociale et solidaire, le profil de poste est aujourd'hui amené à évoluer.

En outre, compte-tenu des compétences nécessaires exigées pour assurer la promotion économique territoriale et être un appui auprès des entreprises, et considérant la spécificité de cet emploi, la technicité particulière requise notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat et les qualifications exigées, il est proposé au Conseil Communautaire de pourvoir ce poste de catégorie A vacant au tableau des effectifs, par un agent contractuel à temps complet, dans le cadre des dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3-3 - 2°.

Compte tenu de la nature des fonctions et des missions qui seront confiées à la personne recrutée, je vous propose de fixer la rémunération de cet emploi par référence au 8^{ième} échelon du grade d'attaché territorial et de prévoir le régime indemnitaire correspondant à ce niveau de responsabilité.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

DÉCIDE DE RECRUTER un responsable entreprises dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 - 2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Envoyé en préfecture le 17/11/2015

Reçu en préfecture le 17/11/2015

Affiché le

18 NOV. 2015

ID : 081248100737-20151117-5 146 2015-DE

FIXE la rémunération de cet emploi par référence au 8ème échelon du grade d'attaché territorial et de lui attribuer le régime indemnitaire correspondant à sa responsabilité,

DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 novembre 2015,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE